

Création et partage de la valeur au sein du groupe

ARCHIMBAUD



RAPPORT INTÉGRÉ DE L'EXERCICE 2021

ÉDITO

Jean-Pascal Archimbaud

“

Héritier d'une tradition familiale qui m'a appris à transformer des ressources naturelles en biens utiles – voire indispensables – à la société dans laquelle on s'inscrit, j'ai choisi de rester fidèle à cet esprit et de conduire le développement de la scierie à l'aune de cette valeur cardinale de l'utilité : utilité de nos productions, utilité de notre croissance, utilité de nos déchets...

J'ai choisi de conduire le développement de l'entreprise à l'aune de cette valeur cardinale de l'utilité : utilité de nos productions, utilité de notre croissance, utilité de nos déchets...

À l'aube des années 90, le terme 'durable' n'existait pas et la RSE n'était pas encore un concept. C'est pourtant en se fondant sur cette recherche permanente du service rendu à la société que l'entreprise a prospéré depuis 30 ans. Aujourd'hui, le groupe Archimbaud valorise – jusqu'à ses ultimes déchets – la ressource bois de ses territoires d'implantation, il y crée l'emploi nécessaire à la dynamique d'une nouvelle forme de ruralité et il s'est engagé à travers une fondation actionnaire à soutenir des projets d'intérêts généraux au profit de l'Homme et de la Forêt. C'est sur ce socle que, jour après jour, se construit notre performance globale et notre pérennité et c'est ce qui nous permet de pouvoir regarder nos résultats avec un prisme élargi.

L'utilité d'aujourd'hui, je la définis à travers la valorisation de la ressource régionale de bois autant que celle des déchets de la filière bois, la création d'emplois sur nos territoires et notre contribution à la Stratégie Nationale Bas Carbone récemment actée. Le secteur forêt-bois-biomasse y est pointé comme stratégique pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 car il permet la séquestration de carbone ainsi que la fabrication de produits et d'énergie biosourcés et renouvelables en substitution des produits d'origine fossile. Nous serons ainsi amenés à jouer un rôle important dans la compensation des émissions d'autres secteurs. Certes, c'est l'avenir, mais il frappe à la porte avec urgence... ”

Ce document s'inscrit dans une démarche volontaire d'entreprise qui n'est soumise à aucune obligation légale de reporting RSE. Il a pour ambition de faire dialoguer des données financières et extra-financières dans un document unique, articulant les performances économiques, sociales et environnementales du groupe Archimbaud ainsi que la valeur créée et partagée avec ses parties prenantes. Seconde édition d'une publication régulière, ce rapport est un document de référence pour le groupe qui souhaite formaliser la démarche d'amélioration continue à l'œuvre depuis sa création.



Esprit pionnier
Loyauté
Simplicité
Solidarité

4 VALEURS

1 MISSION

Valoriser la ressource bois
de nos territoires,
dans le respect des hommes
et de leur environnement,
au sein d'une entreprise
indépendante à la gouvernance
singulière



**PASSEPORT DU GROUPE
ARCHIMBAUD**



CRÉATION DE VALEUR ÉCONOMIQUE



**CRÉATION DE VALEUR
SOCIALE**



**CRÉATION DE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE**



**FONDS DE DOTATION ACTIONNAIRE :
UN GROUPE PIONNIER**



PASSEPORT DU GROUPE ARCHIMBAUD

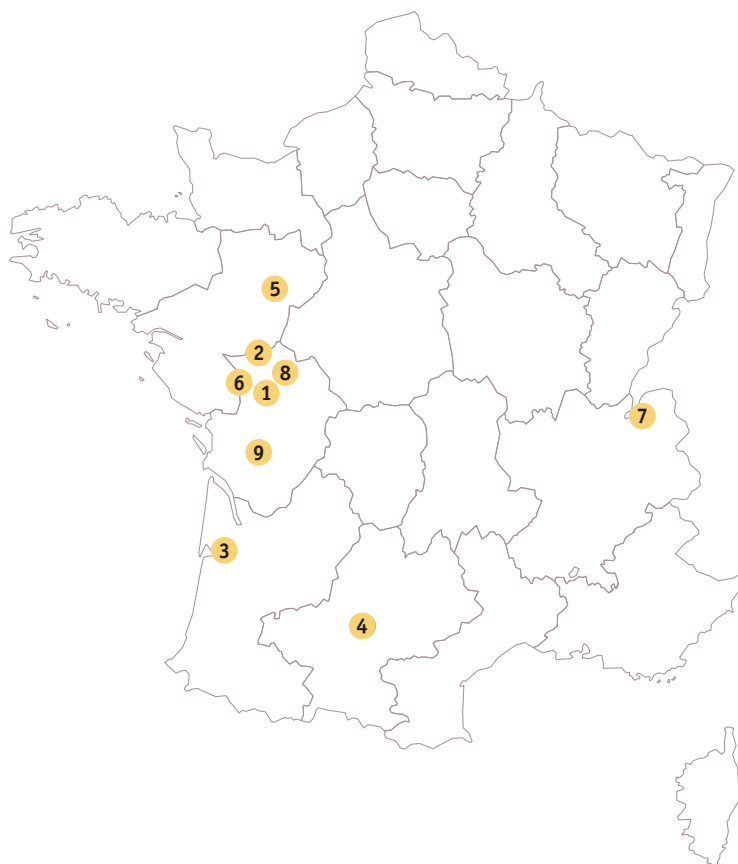
Façonné depuis plus de 180 ans par plusieurs générations d'agriculteurs et de scieurs, le groupe Archimbaud est une entreprise familiale. Depuis 1984, il s'est structuré et développé autour d'une activité principale : le sciage de résineux destiné à la fabrication de palettes en bois. Fêru d'innovation, le groupe cherche sans cesse à optimiser ses produits connexes (copeaux, sciures, plaquettes et écorces) et les valorise depuis 2007 en granulés de bois (pellets) pour fournir des combustibles aux collectivités et aux particuliers. Dans la démarche environnementale qui caractérise son développement au cours des dernières années, l'entreprise traite notamment ses ultimes produits connexes en produisant de l'électricité dans une centrale de cogénération à biomasse.

En 2021, le groupe a franchi une nouvelle étape clé de son développement en devenant le premier fabricant entièrement intégré de palettes 100% made in France.

DATES MARQUANTES DE L'HISTOIRE RÉCENTE DU GROUPE

- 1911** Achat du moulin à farine par la famille Archimbaud
- 1938** Acquisition du premier banc de scie pour le moulin
- 1960** Achat de la première tronçonneuse
- 1974** La scierie débite aussi du bois à palettes
- 1986** Première scierie à Labouheyre
- 2008** Fabrication de granulés combustibles à Secondigné
- 2010** Production de granulés à Labouheyre
- 2014** Démarrage de la centrale électrique (co-génération) de Labouheyre
- 2016** Ouverture d'un atelier d'assemblage de palettes à Dubaï
- 2020** Production de dés à palettes à partir de bois recyclé sur le nouveau site Archiblock
- 2021** Acquisition de Francepal

LES SITES D'IMPLANTATION DU GROUPE



SITES FRANÇAIS

- 1 Scierie, palettes & granulés**
ARCHIMBAUD -
Secondigné-sur-Belle
- 2 Scierie & palettes**
MIGEON - Secondigny
- 3 Scierie, granulés,
palettes & cogénération**
ARCHIMBAUD - Labouheyre
- 4 Palettes**
LPA - Saverdun
- 5 Palettes**
Francepal - Durtal
- 6 Dés à palettes**
ARCHIBLOCK -
Mauzé-sur-le-Mignon
- 7 Granulés**
ALPIN PELLETS - Tournon
- 8 Logistique**
ARCHIMBAUD -
Saint-Romans-lès-Melle
- 9 Exploitation forestière**
LOGIFOR - Bussac-Forêt

SITES INTERNATIONAUX

- 10 Palettes**
PACK AND STACK WOOD LLC -
Emirats Arabes Unis
- 11 Scierie**
ABB WOOD Brazil
- 12 Logistique**
FRANCIA PELLETT - Italie



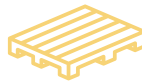
LE GROUPE EN 2021



145 M€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES



2^{ème} producteur
DE PLANCHES À PALETTES
& 2^{ème} PRODUCTEUR
DE GRANULÉS
EN FRANCE



5,5 millions
DE PALETTES
ASSEMBLÉES



600
collaborateurs



230 000 t
DE GRANULÉS
PRODUITES



9 sites EN FRANCE
& **3** À L'ÉTRANGER



650 000 m²
DE PARC INDUSTRIEL



650 000 t
DE BOIS
TRANSFORMÉ

REGARD SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE

La filière forêt-bois constitue un enjeu industriel pour la France, avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 60 milliards d'euros et 440 000 emplois majoritairement non délocalisables. En dépit de ses atouts, elle demeure fragile, comme l'illustre son déficit commercial structurel (6,8 milliards de déficit en 2019). Il s'agit pourtant d'une filière d'avenir qui représente une opportunité pour contribuer à résoudre certains des enjeux environnementaux majeurs du XXI^e siècle. Dans cette perspective, elle devra nécessairement s'adapter et se réinventer pour répondre aux problématiques auxquelles elle fait aujourd'hui face.

La filière forêt-bois souffre, en France, de plusieurs problèmes structurels :

- un sous-investissement chronique
- un manque de compétitivité notamment de l'industrie de transformation du bois (faisant de la France un importateur de produits transformés à haute valeur ajoutée : panneaux, contreplaqués, meubles, papiers, cartons etc.),
- une dispersion de la surface forestière (dont 72% est détenue par 3,3 millions de propriétaires),
- une sous-exploitation et renouvellement insuffisant faisant craindre un recul de la disponibilité du bois d'œuvre à moyen terme.

La filière pâtit également du manque d'une main d'œuvre qualifiée ainsi que d'un déficit d'image auprès des plus jeunes, qui connaissent mal les métiers du bois et redoutent leur pénibilité.

Pourtant, les métiers du bois sont des métiers d'avenir. **Les enjeux environnementaux liés au réchauffement climatique et à la réduction des gaz à effet de serre confèrent une place particulière à la filière : le bois, matériau durable, renouvelable et recyclable possède des qualités intrinsèques formidables.** Très isolant, il permet de réduire la consommation d'énergie. Puits de carbone, il stocke du CO₂ tout au long de sa vie. Par ailleurs, le bois-énergie (bois, bûches, plaquettes forestières, produits connexes de scierie, produits bois en fin de vie, granulés) représente la première ressource renouvelable en France (33% des énergies renouvelables du mix énergétique français) et est à ce titre une alternative aux énergies fossiles.

Conscient des opportunités que représente la filière forêt-bois aujourd'hui, mais aussi dans le futur, le groupe Archimbaud œuvre au quotidien pour améliorer ses pratiques et innover, dans une démarche d'amélioration continue. C'est grâce à cette vision, propre à l'entreprise, qu'il développe sa singularité au sein du secteur et s'attache à créer et à partager de la valeur économique, sociale, environnementale et locale, illustrée dans ce rapport.



LA FILIÈRE BOIS-FORÊT EN FRANCE



LA FILIÈRE BOIS-FORÊT EN NOUVELLE-AQUITAINE

la **surface de la forêt** métropolitaine croît chaque année de **+0,7%** depuis 1980

en métropole, la superficie forestière est de **16,8 millions d'hectares**

la forêt occupe **31%** du territoire métropolitain

La forêt française absorbe l'équivalent d'**1/3 des émissions carbonées françaises** (32 millions de tonnes de CO₂)

la filière bois-forêt représente en France **455 000 emplois** directs et indirects, le plus souvent non délocalisables

la filière représente environ **1,1% du PIB** français, soit environ 60 Mds € de chiffre d'affaires

la région Nouvelle-Aquitaine possède la **1^{ère} surface forestière** métropolitaine

la surface forestière de la région représente **17%** de la surface forestière métropolitaine, soit 2,9 Millions d'hectares

1^{ère} région en termes de récolte commercialisée (représente 1/4 de la production de bois française)

2^{ème} région en termes de chiffre d'affaires généré par la filière, avec 10 Mds €

la filière bois-forêt représente **58 880 emplois** dans la région

FOCUS SUR...

LA PALETTE BOIS

Interface universelle de manutention, la palette bois représente plus de 95% du marché de la palette. Plus résistante que le plastique, elle possède l'avantage considérable d'être facilement réparable puis intégralement recyclable en fin de vie.

Toutes les données relatives à la palette mentionnées dans ce rapport se réfèrent exclusivement à la palette en bois.

Le chiffre d'affaires
du secteur
des emballages bois
est d'environ
2,5 Mds €
(+12% sur 2021)

88% des palettes
neuves sont
commercialisées
à **moins de
300 km**
de leur lieu de
fabrication

93%
des palettes
commercialisées
en France sont
de fabrication française

92 millions
de palettes
sont reconditionnées
en France puis
remises sur
le marché

47
millions de palettes
neuves sont produites
chaque année
en France

Le secteur des
emballages bois
emploie environ
17 300
personnes
en France

FOCUS SUR...

LES GRANULÉS

Les granulés de bois, ou pellets, sont issus de la compression de sciures ou de copeaux de bois à forte pression, sans ajout d'aucune autre matière. Leur très fort pouvoir calorifique les prédispose à être valorisés pour le chauffage. Leur composition et la technologie des appareils à granulés optimisent la combustion du bois, faisant des granulés la solution la moins émissive des solutions bois-énergie.

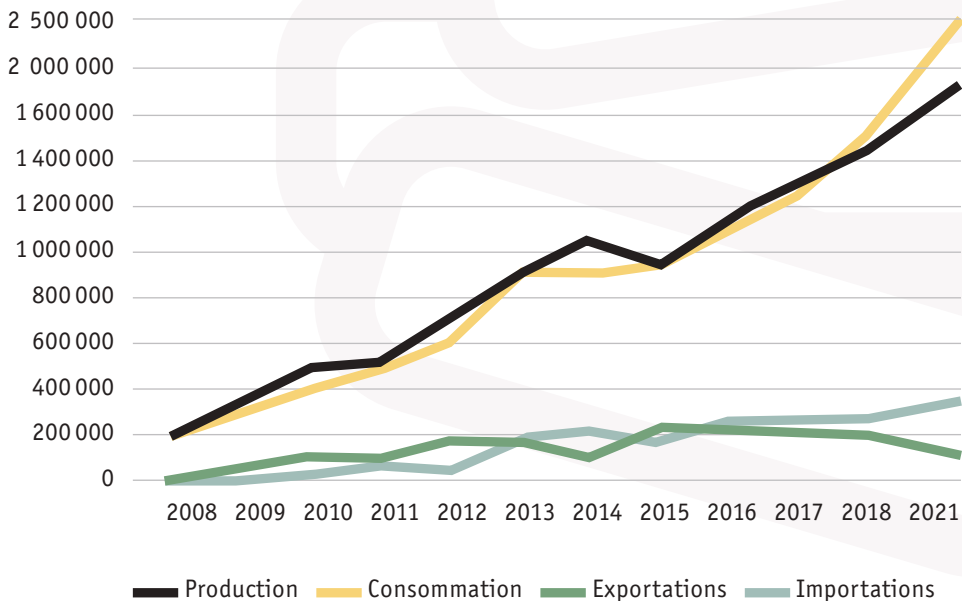
Depuis 2008, le marché français du granulé de bois a connu une forte croissance, pour atteindre une production de 1,7 M de tonnes en 2021. Aujourd'hui, 1,5 millions de foyers français, se chauffent au granulé pour une consommation globale de 2,4 M de tonnes.

Le chauffage généré par la combustion de granulés de bois émet **11,5 fois moins de CO₂** que le chauffage au fioul et 10 fois moins que le chauffage au gaz

L'approvisionnement en bois des granulateurs français se situe majoritairement **à moins de 150 km** des usines

Moins de **2%** du volume total de bois récolté en France est utilisé pour produire des granulés

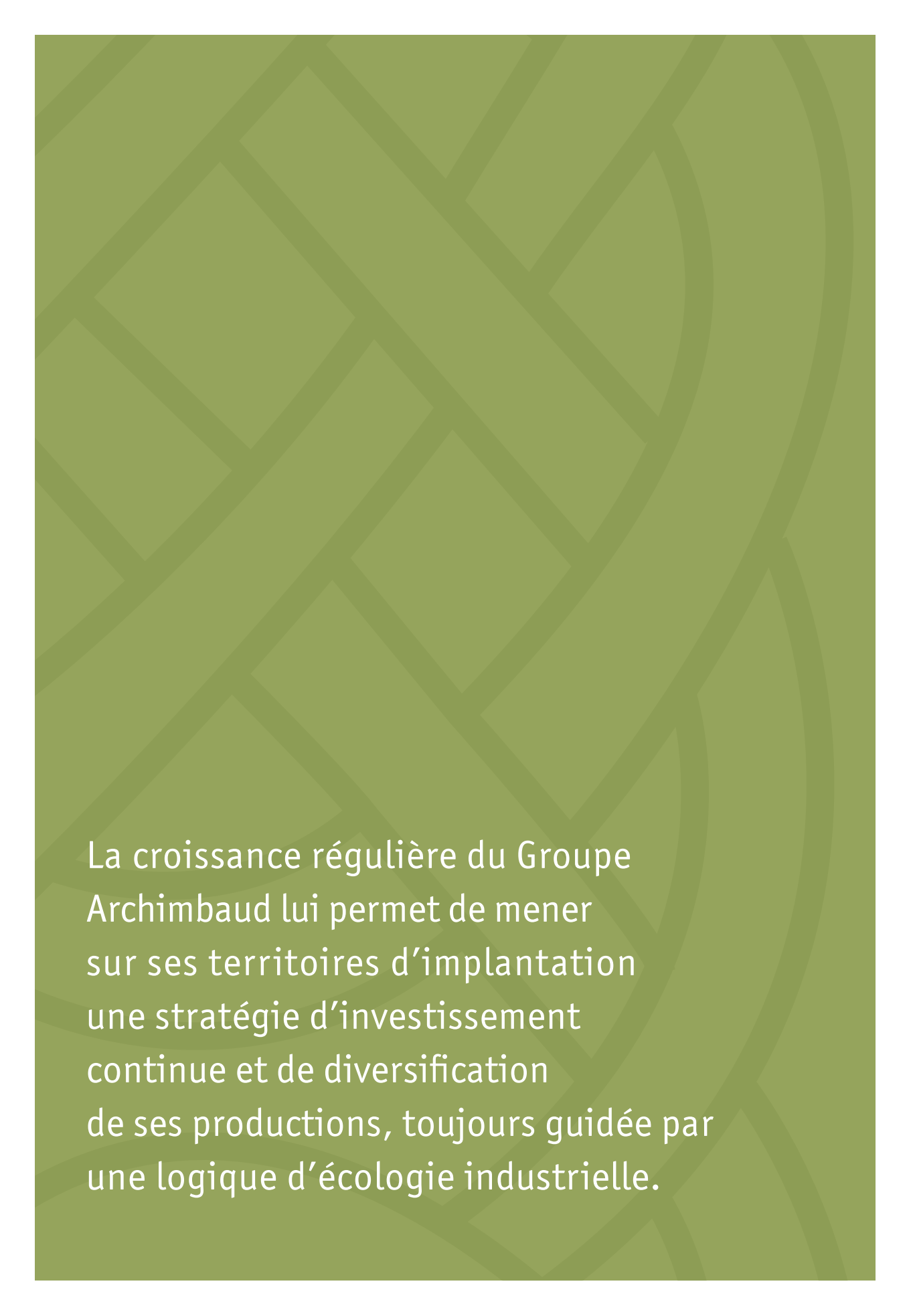
UN MARCHÉ EN FORTE CROISSANCE (EN TONNES)



Source propellet







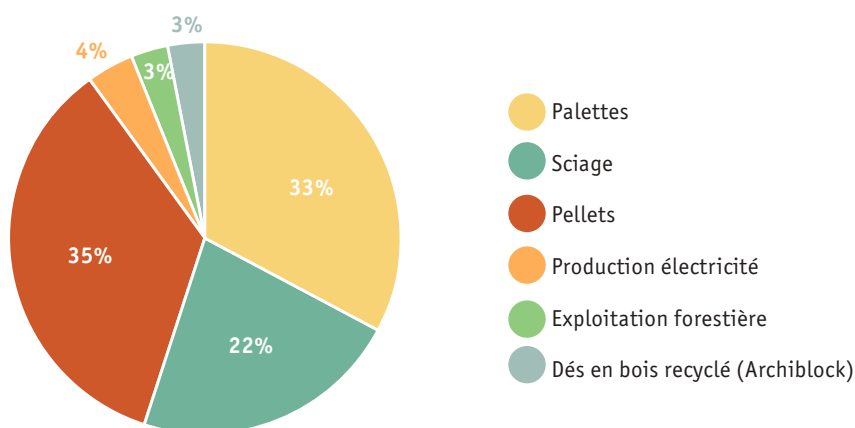
La croissance régulière du Groupe Archimbaud lui permet de mener sur ses territoires d'implantation une stratégie d'investissement continue et de diversification de ses productions, toujours guidée par une logique d'écologie industrielle.

CRÉATION DE VALEUR ÉCONOMIQUE

Le groupe Archimbaud est un acteur majeur de la filière bois française. Deuxième producteur de planches à palettes, il est également le deuxième producteur de granulés de bois et le quatrième scieur français. Présent sur 9 sites en France et 3 à l'étranger, le groupe possède 8 lignes de sciage et 16 lignes d'assemblage haut-débit pour les palettes.

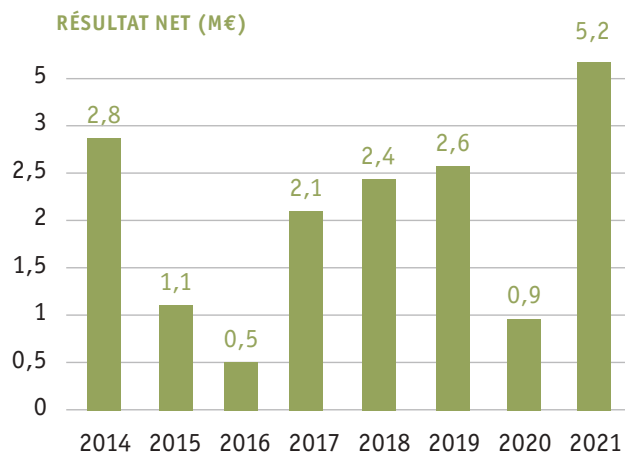


RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS DU GROUPE ARCHIMBAUD (M€)

INDICATEURS	2019	2020	2021
Chiffre d'affaires consolidé	100,8	97,2	144,4
Résultat net	2,6	0,9	5,2
Excédent brut d'exploitation	11,7	8,1	17,3
Capitaux propres	31,4	31,8	35,1
Endettement net	44,4	33,6	83,4
CAF	9,8	6,5	14,5
Capacité de remboursement (en nombre d'années)	4,5	5,2	5,8



UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT AFFIRMÉE

La valeur économique créée s'intègre dans la vision de long terme du groupe, qui ne cesse d'investir pour innover au service de la transformation et de la valorisation de la matière bois. C'est ce qui, dès 2008, a conduit le groupe à recycler ses produits connexes – sciures, copeaux, écorces – en pellets, puis à investir dans une centrale biomasse à Labouheyre (2014) et plus récemment, à construire un nouveau site de production de dés à palettes en bois recyclés à Mauzé-sur-le-Mignon (Archiblock).

44M €

investis sur
les 5 dernières
années

13M €


investis en 2021

Archiblock

Avec la création d'Archiblock®, le groupe Archimbaud a franchi il y a deux ans un pas supplémentaire dans l'innovation au service de l'économie circulaire et de la valorisation matière. Représentant 25 % du volume d'une palette, le dé constitue une partie importante de ce support de manutention au cœur de la chaîne logistique. Fabriqué en aggloméré de bois exclusivement issu du recyclage, Archiblock® est le dé à palettes le plus écologique du marché et contribue à des palettes éco-responsables.

Pour mener à bien ce projet industriel d'envergure, le groupe a investi 28 millions d'euros depuis 2019.





« Pour tout projet, il faut
un tiers d'entrepreneurs,
un tiers d'ingénieurs
et un tiers de poètes »

CRÉATION DE VALEUR SOCIALE

Entreprise familiale depuis plusieurs générations, Archimbaud s'est bâtie sur la conviction forte que performances économique et sociale sont indissociables. Promotion de la diversité des profils et de l'expérience, volonté de faire grandir ses collaborateurs par la mise en place d'une politique de mobilité interne, prévention de la pénibilité : le groupe accorde une importance particulière à son rôle social et s'attache à faire vivre trois valeurs qui le caractérisent : loyauté, simplicité et solidarité.

55%

DES COLLABORATEURS
ONT PLUS DE 5 ANS
D'ANCIENNETÉ
AU SEIN DE
L'ENTREPRISE



6000
collaborateurs

98%

DES CONTRATS
SONT
DES CDI



5% DES EFFECTIFS
SONT DES TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS

38

métiers

FONT LA DIVERSITÉ
DES EFFECTIFS
DU GROUPE

22,5 M€

DE MASSE SALARIALE

3 ESAT

SONT SOUS-TRAITANTS
DU GROUPE POUR
LA FABRICATION
DE PALETTES

LES RICHESSES HUMAINES DU GROUPE ARCHIMBAUD

600 collaborateurs aux profils, aux parcours et aux compétences variés travaillent au sein du groupe Archimbaud. À la recherche permanente d'un équilibre et d'une complémentarité au sein de ses effectifs, le groupe a su faire de cette diversité une richesse.

En accordant une attention particulière à l'expérience et à l'ancienneté de ses collaborateurs, il favorise leur mobilité interne : développement des compétences tout au long de leur carrière et évolution du périmètre des responsabilités. Ce parcours interne permet à l'entreprise de tirer le meilleur de ses équipes, de l'engagement des plus jeunes collaborateurs à la maturité des plus anciens.

MOBILITÉ INTERNE

	20-30 ans	30-40 ans	40-50 ans	50-60 ans
Cadre dirigeant				↑
Directeur opérationnel		↑	↑	
Encadrant	↑			
Opérateur				

LA PÉNIBILITÉ, UNE PRÉOCCUPATION QUOTIDIENNE

Conscient des enjeux liés à la pénibilité de certains de ses métiers (santé des collaborateurs et frein à l'embauche), le groupe Archimbaud porte une attention particulière à ce sujet.

Les salariés qui travaillent le bois, notamment dans les scieries, peuvent être exposés à des facteurs de pénibilité. Les niveaux sonores élevés, la manutention ainsi que l'exposition aux poussières de bois représentent les trois risques principaux pouvant altérer la santé des salariés.

De l'arrivée des billons d'arbres à la production de palettes, de granulés, de biens intermédiaires ou encore d'énergie, le groupe Archimbaud optimise chaque étape de transformation du bois.

Les scieries sont au cœur de son activité. Le bois y est découpé en planches qui sont ensuite assemblées en palettes ou vendues à d'autres entreprises du secteur.

Les résidus de ces bois sont valorisés de plusieurs façons :

- Les connexes (sciures, copeaux) sont acheminés vers les unités de granulation qui les transforment en pellets de bois destinés au chauffage ;
- Les écorces sont vendues à des jardinerie qui l'utiliseront en paillage ou en terreau ;
- Une partie des résidus du sciage est également valorisée en plaquettes alimentant des chaufferies collectives.

En parallèle, les rémanents forestiers alimentent la centrale de cogénération à biomasse du groupe qui les transforme en énergie électrique et thermique.

D'autres déchets bois issus de l'activité d'entreprises voisines sont traités par une plateforme de valorisation qui les transforme en broyat pour :

- fournir le site de production de dés à palette, Archiblock ;
- être réinjecté dans le circuit de production du groupe ;
- être vendu à des entreprises de la filière qui produiront des panneaux de bois aggloméré.

À toutes les étapes de la chaîne de valeur, l'entreprise s'engage à préserver ou développer ses capitaux matériels et immatériels, et à transformer cette ressource en une valeur durable et partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes.

« Il est temps de rompre avec cette logique minière qui consiste à extraire toujours plus de ressources fossiles sous terre et à générer plus de déchets qui ne seront pas valorisés. À l'opposé, inspirons-nous du fonctionnement des cycles naturels plus efficaces en récoltant des arbres qui offrent un matériau écologiquement vertueux et recyclable sur le long terme. »

1,8M€
investis

en 2021 pour réduire
la pénibilité des
postes de travail

Afin de maîtriser ces risques et d'atténuer la pénibilité des métiers concernés, le groupe investit régulièrement dans des machines de qualité. En 2021, il a automatisé l'empilage des palettes sur le site de Secondigné. L'investissement a permis de réduire considérablement la pénibilité du travail des 3 opérateurs affectés à ce travail. Par ailleurs, les investissements réalisés dans la chaudière biomasse et le séchoir à palettes du site de Secondigny contribuent sensiblement au confort de travail et à l'ergonomie des postes de travail.

Archiblock, le dernier site industriel du groupe, est un bel exemple de la prise en compte de ces enjeux, puisque tout y a été pensé, dès la conception de l'usine, afin d'éviter les postes de travail à forte pénibilité.

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'INSERTION PAR LE TRAVAIL

La diversité des profils est perçue comme une force par le groupe Archimbaud. C'est pourquoi l'entreprise s'engage et promeut l'égalité des chances et l'insertion par le travail.

Historiquement, les sites de production du groupe ont tissé des relations de sous-traitance engagées avec deux ESAT (Établissement et services d'aide par le travail) et une entreprise d'insertion. Principalement destinés à la fabrication de palettes, ces établissements emploient de manière pérenne 10 équivalents temps-plein et produisent 90 000 palettes en bois par an, à partir des sciages du groupe.



Qu'est-ce qu'un ESAT ?

Il s'agit d'une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. L'ESAT accueille des personnes qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée à leurs besoins.

CRÉATION ET PARTAGE DE LA VALEUR PAR LE GROUPE ARCHIMBAUD

CAPITAUX MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS DU GROUPE

CAPITAL INDUSTRIEL

- 12 sites dont 3 à l'international
- Un parc industriel de 650 000 m²
- 13 M€ investis en 2021 (44 M€ sur 5 ans)

CAPITAL HUMAIN

- 600 collaborateurs
- 38 métiers

CAPITAL INTELLECTUEL

- 2 brevets déposés
- Forte culture d'innovation

CAPITAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

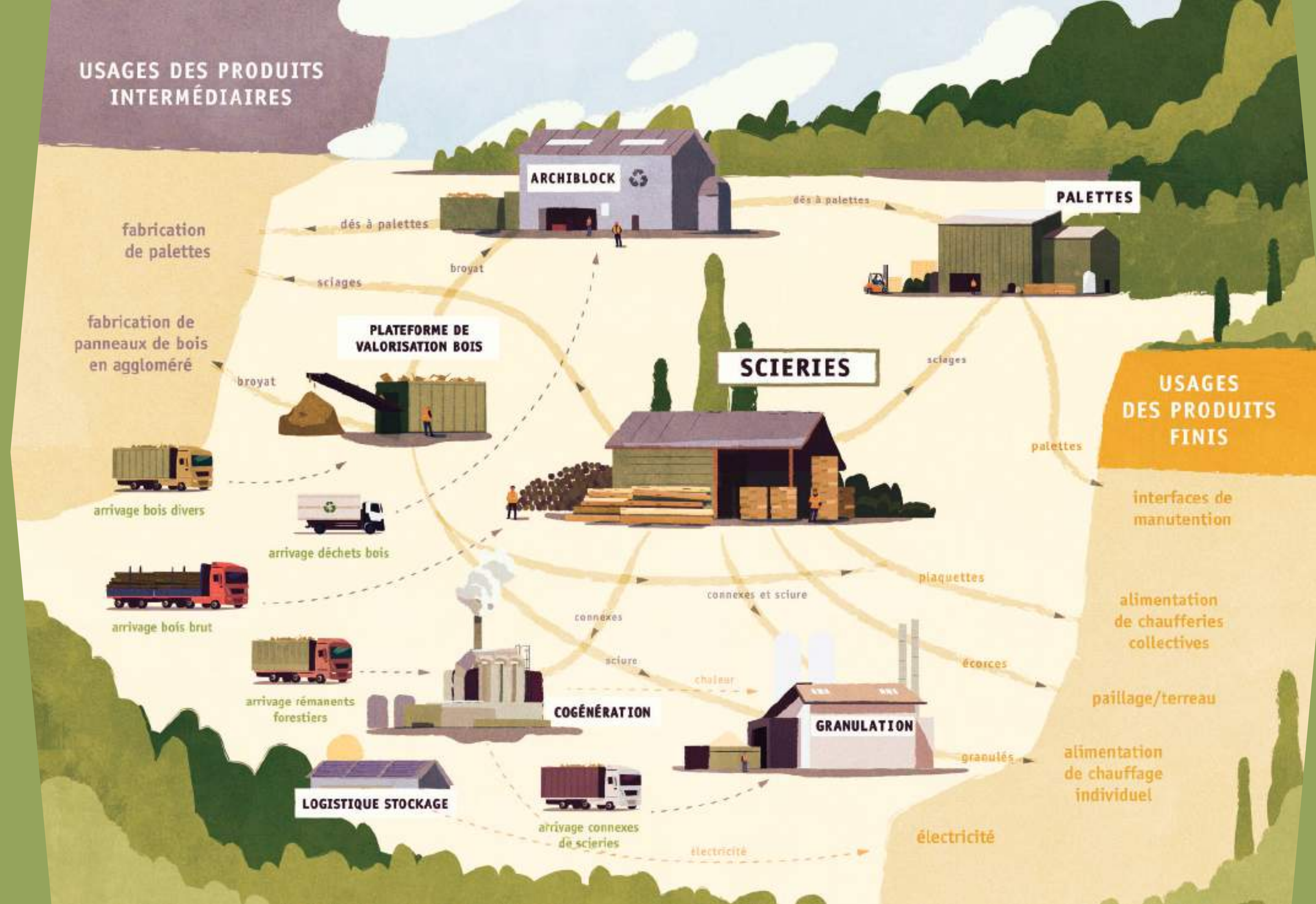
- 83,4 M€ d'endettement net
- 144,4 M€ de chiffre d'affaires
- 250 k€ de budget pour le FDD

CAPITAL SOCIAL ET RELATIONNEL

- Dialogue régulier avec les autorités locales
- Fournisseurs locaux

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

- 350 Ha de parc forestier propre, 20 Ha exploités
- 80% du bois de provenance locale



CRÉATION DE VALEUR PARTAGÉE

COLLABORATEURS

- 22,5 M€ de masse salariale
- 55% des salariés a plus de 5 ans d'ancienneté
- 98% de l'effectif salarié est en CDI

MARCHÉS

- 256 000 m³ de planches vendus
- 250 000 t de granulés vendues
- 5,5 M de palettes vendues

INVESTISSEMENTS

- 5,2 M€ de résultat net
- Vision et stratégie de long terme

FOURNISSEURS

- Incitation et accompagnement des fournisseurs à la certification PEFC
- Certification Bois de France

TERRITOIRES D'IMPLANTATION ET SOCIÉTÉ CIVILE

- 3,7 M€ d'impôts et de taxes
- 1^{er} employeur de Labouheyre et de Secondigné-sur-Belle
- 2 ESAT en sous-traitance et 1 entreprise d'insertion
- 27 projets soutenus par le FDD depuis sa création
- 105 000€ de dons en faveur des associations locales
- 10 visites d'écoles par an
- 80% du volume de bois transformé provient de fournisseurs locaux

ENVIRONNEMENT

- Production de 29,1 Gw issus de sources d'énergie renouvelables : photovoltaïque et biomasse
- 60% de bois certifié utilisé par le groupe
- 30 Ha replantés et 50 000€ de dons au programme *Plantons pour l'avenir*

CRÉATION DE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Conscient de la nécessité d'inscrire la transition environnementale au cœur de son projet d'entreprise afin de contribuer à la résolution d'enjeux écologiques actuels et futurs, le groupe Archimbaud a toujours cherché à limiter l'impact de son activité sur son environnement.

30 Ha

DE FORÊT SONT REPLANTÉS
CHAQUE ANNÉE
PAR LE GROUPE,
HORS MÉCÉNAT DU
PROGRAMME *PLANTONS
POUR L'AVENIR*

LE GROUPE DONNE
70 000 €

CHAQUE ANNÉE AU FONDS
DE DOTATION *PLANTONS
POUR L'AVENIR* AGISSANT
EN FAVEUR DE LA REFORESTATION.
IL EST L'UN DES PRINCIPAUX
CONTRIBUTEURS À
CE PROGRAMME
DEPUIS 2014

LA DISTANCE
MAXIMUM ENTRE LA
COUPE DU BOIS
ET LE SITE EST DE

250 km

(100 KM POUR LE SITE
DE LABOUHEYRE)

EN 2021 LES
PRODUCTIONS DU
GROUPE ONT ÉTÉ
LABELLISÉES
« BOIS DE FRANCE »



LE GROUPE DISPOSE D'UN PARC FORESTIER
PROPRE DE **350 Ha** ENTIÈREMENT CERTIFIÉ PEFC

60%

DU BOIS TRANSFORMÉ
PAR LE GROUPE EST
CERTIFIÉ PEFC

LE BOIS, UNE RESSOURCE NOBLE ET RENOUELABLE AU CŒUR DU MÉTIER DU GROUPE ARCHIMBAUD

En France, où la forêt occupe un tiers du territoire métropolitain, l'accroissement naturel de la forêt est supérieur à la coupe du bois et la législation française encadre fortement les pratiques forestières, afin qu'elles favorisent une gestion durable des forêts. Cela fait du bois une ressource renouvelable par excellence et lui confère un potentiel de développement important.

Durable, le bois est également une ressource essentielle pour tendre vers une économie décarbonée, principalement par sa fonction de puits de carbone. On estime ainsi que la forêt métropolitaine absorbe 87 millions de tonnes de CO₂eq par an, soit environ 19 % des émissions annuelles françaises. L'exploitation des forêts permet à la fois leur renouvellement et leur entretien, favorisant ainsi leur capacité d'absorption.

Le Groupe Archimbaud encourage une exploitation raisonnée du bois dans des massifs forestiers locaux.

Une partie de son approvisionnement est assurée par l'exploitation de son propre parc forestier entièrement certifié PEFC. Le groupe exige de ses fournisseurs en résineux qu'ils s'approvisionnent auprès de propriétaires certifiés PEFC. Le groupe incite également les propriétaires de forêts de peupliers à effectuer les démarches de certification et les accompagne si besoin. En 2021, le groupe a obtenu le label Bois de France pour l'ensemble de ses productions.

Par ailleurs, l'entreprise agit durablement pour l'entretien et l'accroissement des surfaces forestières : le groupe replante chaque année l'équivalent de 30 Ha de forêts et participe activement au programme *Plantons pour l'Avenir*, dont il est l'un des principaux mécènes depuis sa première contribution en 2014.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DÉCLINÉE PAR LE GROUPE ARCHIMBAUD

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire définit l'économie circulaire comme « un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. »

De la préservation des forêts et la plantation des arbres à la valorisation des déchets issus de la production des palettes, en passant par la recherche de nouveaux usages et la production d'énergie, le groupe Archimbaud s'engage sur l'intégralité de la chaîne de création de valeur.

Les dons effectués en 2021 par le groupe Archimbaud au programme «Plantons pour l'Avenir» ont contribué à :

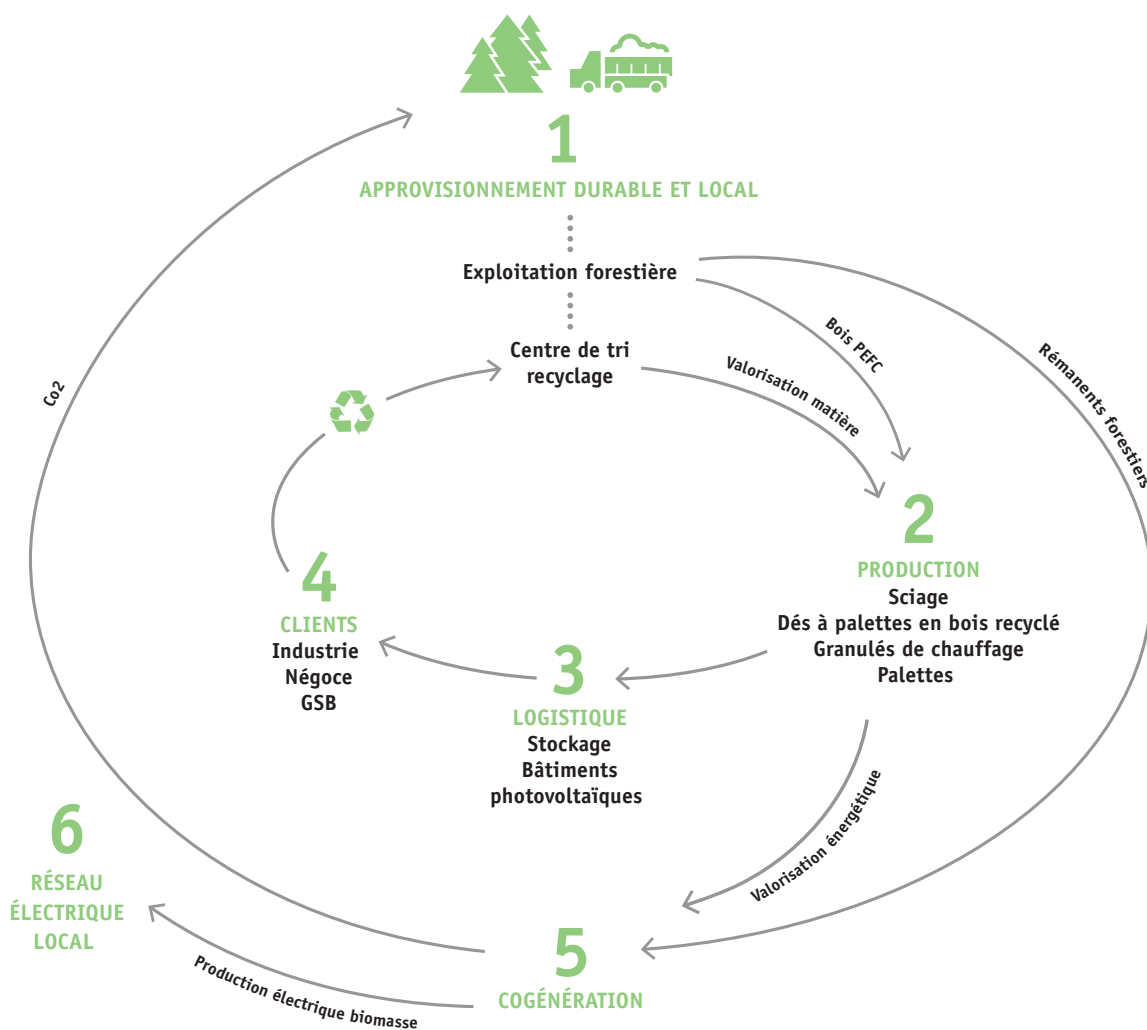
230 000
arbres
plantés

184 Ha
de parcelles
REBOISÉES

396
personnes
SENSIBILISÉES

414
emplois ETP
CRÉÉS DANS
LA FILIÈRE
BOIS-FORÊT

L'ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SEIN DU GROUPE ARCHIMBAUD



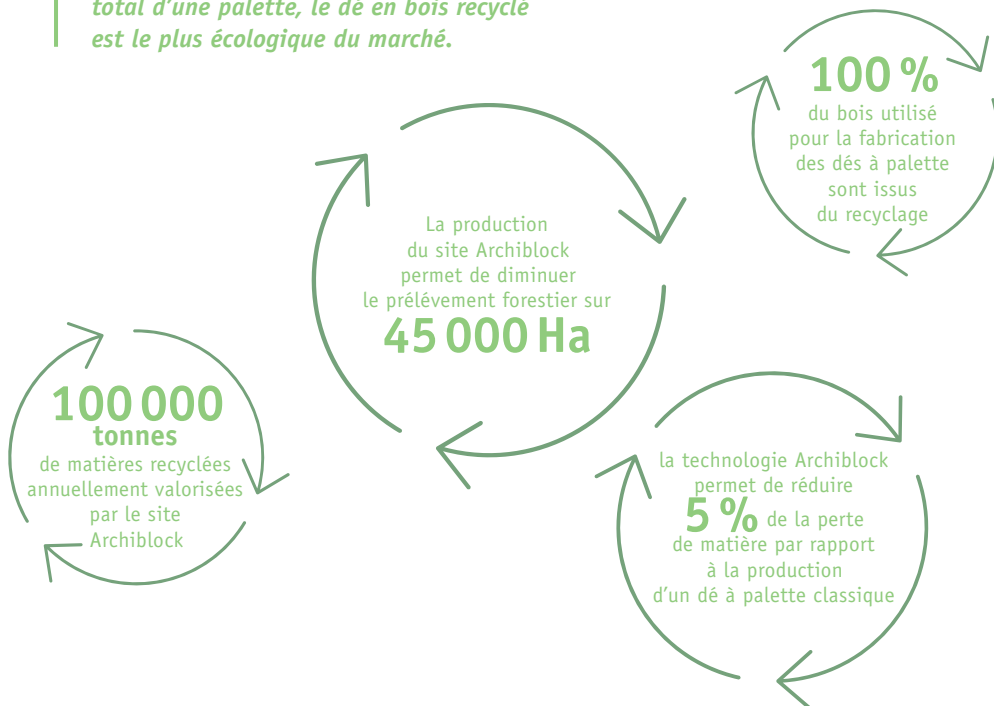
Représentant 10 % du volume total du bois récolté, les écorces sont triées puis valorisées et vendues aux jardinerie qui les transforment en paillage ou en terreau. La qualité et les particularités de l'outil industriel du groupe permet de transformer de manière optimale les billons (troncs) en réduisant la production de connexes. Ces derniers sont valorisés en granulés, en farine ou en plaquettes. En toute fin de chaîne, les ultimes déchets de bois alimentent la centrale à biomasse pour produire de l'électricité et de la chaleur.

Par l'intermédiaire de sa plateforme de recyclage située à Niort, le groupe traite les déchets bois d'autres industriels de la région pour un volume équivalent à 35% des palettes fabriquées chaque année par le groupe. Cette plateforme alimente en broyat les unités de fabrication de granulés de l'entreprise ainsi que des industriels de la filière : combustible de chaufferies, production de panneaux bois agglomérés, etc.

La palette, à la pointe de la circularité

Au cœur de l'activité du groupe, la palette illustre parfaitement le modèle circulaire. En France, elles sont fabriquées à base de bois local à 90%, issu de forêts gérées durablement. 9 palettes sur 10 mises sur le marché sont réutilisées : une palette en bois, facilement réparable, a une durée de vie de 8 ans et un taux de rotation de 3,5 fois par an. En fin de vie, lorsque les palettes ne peuvent ni être réparées, ni réutilisées, elles se transforment en déchets de bois, valorisables, notamment en bois-énergie, principale source d'énergie renouvelable dans le mix énergétique français.

Avec la création d'Archiblock, le groupe franchit un pas supplémentaire dans l'éco-conception : représentant 25% du volume total d'une palette, le dé en bois recyclé est le plus écologique du marché.



UNE EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE MAÎTRISÉE

Exploitant les surfaces de ses bâtiments les plus récents, le groupe produit de l'énergie électrique à destination du réseau. La plateforme de stockage de Saint-Romans-les-Melle déploie ainsi sur ses 5 700 m² de toiture des panneaux photovoltaïques d'une capacité de production annuelle de 800 Kwc.

Engagé dans une logique continue de valorisation matière et de réduction de son empreinte énergétique, le groupe a investi en 2014 dans la construction de Cogéland : la centrale à biomasse adossée au site de production de Labouheyre (Landes). Sa puissance thermique nominale de 15 Mw lui permet de produire 3,5 Mw électriques et 8,7 Mw thermiques permettant chauffer les tapis sécheurs de l'unité de production de granulés. Désireux de partager son expérience et de sensibiliser le public, Cogéland accueille chaque année une quinzaine de groupes pour des visites de l'installation.

Ces deux sources de production d'énergie permettent à l'entreprise de se rapprocher de la neutralité énergétique : elle produit en effet annuellement 29,1 GW pour une consommation de 46,1 GW. Le groupe produit aussi une grande partie de l'énergie qu'il consomme.



LE GROUPE ACCUEILLE
**10 groupes
scolaires**
CHAQUE ANNÉE POUR LEUR
FAIRE VISITER SES
INSTALLATIONS

70%
DU CHIFFRE
D'AFFAIRES 2021
A ÉTÉ RÉALISÉ
EN FRANCE

LE GROUPE ARCHIMBAUD
EST
LE **1^{er} employeur**
DE LABOUHEYRE ET
FAIT VIVRE 100 FAMILLES
À SECONDIGNÉ-
SUR-BELLE

80%
DU VOLUME DE BOIS
TRANSFORMÉ PROVIENT
DE FOURNISSEURS
LOCAUX

EN 2021,
LE GROUPE A DONNÉ
105 000 €
À DES ACTEURS
ASSOCIATIFS LOCAUX

CRÉATION DE VALEUR LOCALE

UN ACTEUR ENRACINÉ DANS SON TERRITOIRE

Le groupe Archimbaud a conservé ses racines dans les Deux-Sèvres, autour du moulin familial d'origine, à Secondigné-sur-Belle. Bien qu'ayant connu un fort développement depuis les années 1980, l'entreprise a su rester fortement ancrée sur ses territoires d'origine.

Ses sites de production sont installés dans des zones rurales, au plus près de la ressource forestière, et soutiennent l'emploi local. C'est ainsi que le groupe Archimbaud est le premier employeur sur les communes de Labouheyre et de Secondigné-sur-Belle, ses deux principaux sites de production.

L'attachement au dynamisme économique local se traduit dans la sélection de ses fournisseurs, dont la proximité constitue un véritable critère de sélection. À contre-courant d'une tendance générale à privilégier le court terme, cette attention portée à l'empreinte locale pousse l'entreprise à tisser des liens pérennes et créer de la valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes du territoire. De la même manière et à rebours du

mouvement de délocalisation des sites industriels, le groupe fait le choix fort de conserver son ancrage néo-aquitain, comme le démontre la localisation de son dernier site de production de dés à palettes, Archiblock, implanté à Mauzé-sur-le-Mignon dans les Deux-Sèvres, à seulement 30 kilomètres de son siège.

Le groupe Archimbaud s'engage sur le long terme avec les acteurs associatifs locaux. En 2021, le groupe a donné 105 000 € à plusieurs associations culturelles, sportives ou caritatives locales. Soucieux des relations avec son voisinage, le groupe travaille étroitement avec les autorités locales : avec la commune de Secondigné-sur-Belle, ce dialogue a permis l'aménagement des routes et a favorisé la fluidité de la circulation des véhicules de transport.

Son ancrage territorial se mesure également aux liens entretenus avec les établissements scolaires locaux : chaque année, une dizaine de groupes de collégiens et de lycéens sont accueillis sur les trois principaux sites du groupe pour visiter ses installations.



FONDS DE DOTATION ACTIONNAIRE : ARCHIMBAUD, UN GROUPE PIONNIER

« J'ai créé le Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt en septembre 2016 afin de protéger et pérenniser l'entreprise et permettre le soutien à des projets d'intérêt général. Ce Fonds n'est pas comme les autres : il a vocation à devenir actionnaire majoritaire du Groupe Archimbaud, dans une perspective de long terme car je m'engage à lui transmettre, sous forme de donation irrévocable, ma société, selon un modèle de gouvernance très développé en Europe du Nord. Ce fonds de dotation actionnaire veille aux décisions stratégiques et soutient des projets philanthropiques dans le respect des valeurs entrepreneuriales et humanistes attachées au nom de ma famille. »

Jean-Pascal Archimbaud

500
étudiants

ONT PARTICIPÉ
AUX 4 ÉDITIONS DU
CONCOURS
ARCHI'BOIS

40 jours

DE BÉNÉVOLAT
ONT ÉTÉ DÉDIÉS
AU FONDS PAR LES
COLLABORATEURS
EN 2019

DEPUIS
SA CRÉATION,
LE FONDS DE
DOTATION A SOUTENU
27 projets

12 vergers

COMMUNAUX PARTICIPATIFS
PLANTÉS EN
NOUVELLE AQUITAINE

DEPUIS 2018, LE FOND ARCHIMBAUD A ACCORDÉ **613 000 €** DE SOUTIEN À 27 PROJETS





Qu'est-ce qu'un fonds de dotation

« Un fonds de dotation est une personne morale de droit privé, à but non lucratif, qui reçoit et gère, en les capitalisant, des biens, des droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, et utilise les revenus de la capitalisation en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général » (loi LME, août 2008)

UNE DOUBLE MISSION

ÉCONOMIQUE

Le Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt, créé en mars 2016, est un des premiers fonds de dotation actionnaire français. Propriétaire aujourd'hui de 29% du Groupe Archimbaud, il a pour vocation de devenir l'actionnaire majoritaire de l'entreprise (à plus de 70 %).

À ce titre, il assurera :

- **la protection de l'entreprise** grâce à un actionariat stable et de long terme (car un fonds de dotation ne peut être racheté) ;
- **la gouvernance du Groupe Archimbaud** en tant qu'actionnaire majoritaire, il sera directement associé à la gouvernance et deviendra incontournable pour les décisions stratégiques ;
- **une mission de long terme** car les titres qu'elle reçoit de l'entreprise lui sont donnés de façon irrévocable et inaliénable. Par nature, le fonds de dotation inscrit l'entreprise dans une perspective durable et responsable.

PHILANTHROPIQUE

Le Fonds Archimbaud s'inscrit dans une dynamique d'innovation locale, de co-construction, avec un double objectif d'impact social et environnemental.

Il a ainsi pour objet :

- **de (re)tisser et développer des liens durables** entre l'Homme, l'arbre et la forêt, à l'échelle locale, nationale voire internationale ;
- **d'accompagner les initiatives d'intérêt général** renforçant le lien entre l'Homme, l'arbre et son environnement ;
- **et de favoriser l'émergence de nouveaux modèles** de préservation et d'intégration des ressources sylvicoles, forestières et agroforestières.

Grâce aux dividendes perçus de l'entreprise dont il est actionnaire, et à toutes sortes de revenus possibles (mécénat d'entreprises, dons/legs de parcelles, dons/legs de titres d'autres entreprises...), il soutiendra des projets d'intérêt général.

PROJETS SOUTENUS

Le Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt soutient des projets autour de trois axes prioritaires :

- **DES PROJETS D'AGROFORESTERIE**, dans une perspective de fertilisation croisée entre l'arbre et l'agriculture, de revitalisation des paysages ruraux et de préservation de la biodiversité.
- **DES PROJETS ENCOURAGEANT L'UTILISATION OU LA RÉUTILISATION DU BOIS** à des fins de création artistique et de progrès sociétal.
- **DES PROJETS DE RECHERCHE EN LIEN AVEC SON OBJET SOCIAL** : biomimétisme, adaptation de l'homme et des arbres au changement climatique, chimie verte.



Organisation du concours Archi'bois

*Créé en 2019 sur une
initiative du Fonds*

Archimbaud et de l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val-de-Seine, Archi'bois s'est inscrit très rapidement comme un temps fort attendu dans le cursus des futurs architectes, paysagistes, urbanistes et ingénieurs en France et dans les pays francophones. Seul concours à valoriser le matériau bois, il invite les étudiants à développer créativité, sensibilité et connaissances sur le potentiel de cette ressource renouvelable et à réfléchir sur les grands enjeux écologiques de la construction et de l'aménagement urbain. Archi'bois a déjà permis à 500 étudiants issus d'écoles d'enseignement supérieur européennes et africaines de mener un projet à bien. 36 000 € de prix ont récompensés les lauréats depuis la création du concours.

Vergers communaux participatifs en Nouvelle Aquitaine

Coconstruit avec l'association Prom'Haies, le programme de plantations de vergers communaux participatifs soutient financièrement et techniquement des petites communes rurales désireuses de donner naissance à un verger fruitier participatif. Avec un résultat attendu de douze vergers plantés sur le territoire néo-aquitain entre 2020 et 2023, cette initiative génère une forte dynamique sur les territoires bénéficiaires : espaces de rencontre, de partage d'activités intergénérationnelles, de production alimentaire locale, ces vergers participatifs favorisent un nouveau 'vivre ensemble' très rassembleur.

Plus d'informations sur www.fonds-archimbaud.org

Rapport Intégré du Groupe Archimbaud
Juin 2020 - MAJ Septembre 2022
Document non contractuel

Publication conçue
et réalisée par **Prophil**

Conception et réalisation graphique
Juliane Cordes et Corinne Dury

Illustrations
Charles Monnier

Fabrication
Raynaud Imprimeurs



Groupe Archimbaud
7, chemin de Dare
79170 Secondigné-sur-Belle
Tél : +33 (0)5 49 07 18 18

www.groupe-archimbaud.com
www.fonds-archimbaud.org

**RAPPORT INTÉGRÉ
DU GROUPE ARCHIMBAUD
2021**



**GROUPE
ARCHIMBAUD**

7, chemin de Dare
79170 Secondigné-sur-Belle
Tél : +33 (0)5 49 07 18 18

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.groupe-archimbaud.com
www.fonds-archimbaud.org